

# Repenser les conditions cadre de l'innovation en Europe

Philippe Larédo

Journée l'innovation moteur de la compétitivité  
européenne

Fondation Gulbenkian & Institut Jacques Delors  
Paris, 10 novembre 2015

# L'entrée proposée



- L'innovation est affaire d'entrepreneurs économiques ou sociaux, donc locale et décentralisée (quand bien même en réseau et ouverte)
- Dans des économies de la connaissance, le pilotage par le haut (comme le nucléaire ou les télécommunications après la 2ème guerre mondiale) a prouvé ses limites
- Les politiques ont donc vocation à construire
  - un environnement favorable à l'émergence des innovations
  - et des mécanismes qui accompagnent et 'canalisent' leur déploiement
- D'où la double question:
  - quelles 'conditions cadre' pour l'innovation en Europe
  - mais aussi: qui pour les mettre en place

# Les 5 conditions cadre de l'innovation



## Trois dimensions 'historiques'

- La protection des inventeurs et la 'propriété intellectuelle'
- La sécurité des usagers, des travailleurs et de l'environnement, et les standards, normes et réglementations
- Le rôle des communications (tangibles et intangibles)

## Une dimension liée à notre choix 'social démocrate'

- Les achats publics (1 achat sur 6 dans l'Union est le fait d'une collectivité publique)

## Un débat grandissant dans les milieux académiques:

- Considérer la formation supérieure et la recherche comme une nouvelle condition cadre: 'capacity building'

# A propos de la propriété intellectuelle



- Une dimension prise en compte dès les débuts de la construction européenne et déléguée à l'Union
- Un démarrage rapide avec la création de l'EPO (années 70)
- Puis un étourdissant sur place
  - pas de brevet Européen (alors qu'on a un véritable COV - certificat d'obtention variétale - depuis maintenant 20 ans!)
  - pas de système partagé d'application (*enforcement*)
- Peut-on se donner des objectifs simples?
  - pour une firme un seul dépôt dans une seule langue pour couvrir les 28 pays de l'Union
  - en cas de conflit, une cour européenne de justice spécialisée pour trancher

# A propos des normes



- Les normes constituent également un engagement ancien pour l'harmonisation interne et la négociation internationale – via le comité européen de normalisation
- Quel rôle dans la construction des marchés des nouvelles technologies?
- Les réponses européennes...
  - des programmes prénormatifs (années 60-70)
  - des modes partagés d'évaluation et de définition (ex: GSM des années 80 ou énergie éolienne des années 90)
- ... oubliées: rien sur les nanotechnologies (alors que la fabrique concrète des normes se passe à l'ISO (avec dans le comité nanotechnologies par exemple que des représentations nationales); rien dans H2020 sur ce thème.
- Aller vers une relance systématique de programmes prénormatifs autour de démonstrateurs?

# Les politiques d'achat public



- Partout dans les discours sur les 'policy mix', la recherche d'un nouvel équilibre entre 'supply-based' et 'demand-based' policies
- La force des collectivités publiques de tout type: effectuer 1 € d'achat sur 6 dans l'Union
- Mais un problème majeur: le grand nombre et la diversité des collectivités publiques
- D'où un enjeu central: comment faire évoluer l'encadrement des politiques d'achat public pour favoriser l'innovation des acteurs 'de proximité'
- Le constat\*: des directives trop restrictives et des expérimentations modestes qui ne permettent pas de fait d'utiliser les achats comme un levier pour les acteurs du territoire qui innovent
- Une direction: Approfondir les directives sur les politiques d'achat public
  - pour permettre aux acteurs publics de s'engager dans le soutien d'innovation correspondant à leurs besoins
  - pour construire des incitations à s'engager (par exemple un lien entre PPP d'innovation et ensuite premiers achats publics)

\* Cf Manchester compendium of innovation policy (<http://www.innovation-policy.org.uk/compendium/>)

# Les infrastructures de communication



- Un rappel: le rôle de l'innovation dans les infrastructures pour la compétitivité  
cf. le rôle des chemins de fer dans la construction de l'entreprise américaine moderne (Chandler), la nationalisation britannique du télégraphe pour harmoniser les conditions de la concurrence (Flichy) ou aujourd'hui le rôle de la conteneurisation dans la globalisation, les autoroutes de l'internet de Clinton dans la digitalisation de l'économie...
- Les questions posées aujourd'hui: les infrastructures digitales avec des aspects physiques (les lignes fixes en particulier) et la régulation des systèmes (le partage public-privé, les aspects fiscaux des modèles d'affaire, accès aux noms individuels, la gestion des noms de domaines, ...)

# La formation supérieure et la recherche: un succès européen à compléter



1. Le processus de Bologne et l'harmonisation de l'enseignement supérieur.  
**Ce qui nous manque encore:** une circulation généralisée des étudiants ('généraliser ERASMUS')
2. L'exploration des frontières des sciences et des technologies (ERC & FET)  
**Ce qui nous manque encore:** une agence autonome pour FET et plus de variété dans les instruments des agences
3. Le système coordonné de planification des infrastructures de recherche (ESFRI)  
**Ce qui nous manque encore:** une approche procédurale (et non plus politique) pour les nouveaux types d'infrastructures (banques et bases, e-  
infrastructures)
4. Les conditions logistiques de la circulation européenne des chercheurs  
**points prioritaires à traiter:** la traitement harmonisé des retraites
5. Un système à la carte (les ERA Nets) qui complète les priorités thématiques partagées et permet de faire vivre la diversité  
**ce qui manque encore:** une procédure européenne sur critères (et non plus articulée aux priorités communes)

# Quels partages entre Union, pays et régions



1. Un partage actuel de fait
  - à l'Europe les 'conditions cadre' traditionnelles (IP, normes, principes d'achat public, communications) et les réglementations partagées (pour les médicaments et les nouveaux produits chimiques)
  - aux régions les politiques de proximité: enseignement supérieur, mais aussi soutien individuel ou collectif des PME (systèmes décentralisés de type OSEO, clusters et pôles)
  - aux Etats: les politiques fiscales, les industries nationales prioritaires et la constitution des 'organismes publics de recherche'
2. Et un système de subsidiarité entre échelons
  - l'Europe et les fonds structurels
  - les pays qui accompagnent/ encadrent les régions (pôles et filières, aides aux PME, enseignement supérieur)
3. Aller plus loin:
  - les grands pays et leur régionalisation
  - l'Europe et le traitement des 'pays-régions'

## 2 commentaires

1. Ne pas oublier les politiques d'innovation pour les biens 'publics/ collectifs'
  - Discuter les conditions cadre de l'innovation ne constitue qu'une dimension des politiques de l'innovation, celle 'bottom-up' liée à la compétitivité générale des firmes
  - L'autre dimension classique concerne l'innovation pour les 'missions publiques (cf. Piganiol), les 'grands défis de société'
  - L'énergie nous rappelle que ce peut être une source active de création de nouveaux secteurs d'activité et de compétitivité internationale – faire de la transition énergétique, une force européenne?
  - Et il y a de nombreux travaux qui soulignent l'importance des choix de société (moraux, éthiques, sociaux) dans la construction d'offres originales (pour la santé, la sécurité alimentaire...)

## 2 commentaires



1.

A

### 2. Quid des différences sociales et fiscales internes?

- L'innovation a un équilibre capital technique – capital humain très différent de la production; elle a aussi une structure des emplois radicalement différente.
- La conséquence en est claire: les variations dans les modalités 'nationales' de prise en compte des dimensions sociales (santé, éducation retraite) jouent un rôle important dans les différences de 'coûts de production' de l'innovation entre pays
- Si on veut à terme une Europe de l'innovation, il faudra bien un jour poser cette question 'politiquement incorrecte'
- En attendant, un pays comme la France utilise la politique fiscale pour aligner coûts français et allemands... est-ce une solution d'avenir?

## En conclusion

- L'Europe de la recherche est une construction qui se déploie depuis plusieurs décennies et qui constitue un succès souvent sous-estimé de la construction européenne
- Elle s'est élargie à l'Europe de l'enseignement supérieur avec le succès du processus de Bologne
- A contrario l'Europe des biens publics (et des défis de société) comme l'Europe de l'innovation n'ont observé que des progrès modestes qui limitent et les attentes des citoyens et la compétitivité des firmes.
- Autant il faut des 'grands programmes publics' pour la première, autant il me semble que la seconde a d'abord besoin de 'conditions cadre' adaptées. On en est encore loin, très loin...